



Confédération Nationale des Travailleur.euses - Solidarité Ouvrière

CNT-SO du GARD

contact30@cnt-so.org

Nîmes, le 25 mars 2023

Contre la criminalisation du mouvement social

Lors de la manifestation et journée de grève contre la réforme des retraites du 23 mars, des centaines de manifestant.es ont occupé la Gare de Nîmes. Un interpellé, Brice adhérent à la CNT-Solidarité Ouvrière 30. A ce jour, il est à la maison d'arrêt de Nîmes dans l'attente de son audience au tribunal mardi 28 mars prochain.

L'arrestation de notre camarade montre une fois de plus, comment le gouvernement gère la crise sociale qu'il nous impose : **en sortant la carte de la répression notamment depuis le 49.3.** arrestations arbitraires, tabassages, attaques de journalistes, atteintes au droit de grève et au droit de manifester !

L'arrogance de Macron n'est plus à démontrer, **lorsqu'il insulte la classe ouvrière mobilisée depuis le 19 janvier contre sa réforme que personne ne veut, en nous comparant aux Trumpistes du Capitole.**

Notre organisation syndicale, apporte tout son soutien à notre camarade Brice, mais aussi à l'ensemble des inculpé.es lors des dernières manifestations. La CNT-Solidarité ouvrière exige la relaxe pour tous les camarades.

Un coup contre l'un.e d'entre nous, est un coup contre nous toutes et tous !

Seule la lutte paye